

---

**Nombre de membres**

**Séance du 13 avril 2023**

**en exercice:** 7

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 7

**Sont présents:** Claudine BESSEDE, Jean-Philippe BESOMBES, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF

**Votants:** 7

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Jean-Philippe BESOMBES

---

PV n°5-2023

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2023**

**RAPPEL ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du PV du 27/03/2023
- Vote des 4 taxes
- Présentation et vote du budget 2023
- Convention de mise à disposition pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Attribution de Compensation 2023
- Participation financière à l'ALSH REISSA 2022
- Informations diverses

La séance débute à 20h.

**1. Approbation du PV du 27/03/2023**

Le Conseil approuve à l'unanimité le PV du 27/03/2023.

**2. Vote des 4 taxes**

**VOTE DES TAXES LOCALES - DE\_2023\_09**

Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition 2022 pour l'exercice 2023. Il constate que la base d'imposition (assiette) fixée par l'Etat a tout de même augmenté de 8%.

**3. Présentation et vote du budget 2023**

**VOTE DU BUDGET 2023 - DE\_2023\_08**

Madame le Maire présente le détail du budget 2023.

Le total de la section fonctionnement s'élève à 145 006,82€ et celui de la section investissement à 59 314,36€.

Le budget est voté à l'unanimité.

#### 4. Convention de mise à disposition pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Convention avec la FDEL-TE46 - DE\_2023\_11

Madame le Maire donne lecture de la convention à signer entre la Commune et la FDEL/TE46 afin de suivre et coordonner les travaux à effectuer sur la salle polyvalente portant sur la rénovation énergétique.

Cette assistance est gratuite car effectuée à titre expérimental.

Le Conseil accepte à l'unanimité de signer cette convention. La délibération en ce sens est prise ce jour pour autoriser Madame le Maire à signer tous documents y relatant.

#### 5. Attribution de Compensation 2023

Attribution de Compensation - DE\_2023\_12

Le Conseil accepte le montant proposé de 22 405€ pour l'Attribution de Compensation 2023.

#### 6. Participation financière à l'ALSH REISSA 2022

Participation financière à l'ALSH REISSA - DE\_2023\_10

La facture pour 2023 s'élève à 352€. Le Conseil accepte à la majorité des voix ; une conseillère municipale Mme MOLAND n'a pas pris part aux votes du fait de ses fonctions au sein de REISSA.

#### 7. Informations diverses

- Arbres du Pont de Larroque : Devis de 500€ pour les abattre.

- Arbres de Lapeyrière : Devis 500€ plus location de la nacelle environ 2000€ avec chauffeur. Sursis à statuer vu les coûts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Madame Le Maire

Claudine BESSEDE



Le Secrétaire de Séance

Jean-Philippe BESOMBES

